

ONZIÈME CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL  
Palais de Justice, Île de la Cité, Paris

ACCUSÉ : Monsieur Éphraïm Vilnaï, chercheur à l'Institut des Microfilms de Jérusalem.

CHEF D'ACCUSATION : Vol commis avec dégradation par une personne chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions.

Article de presse en date du 5 janvier 2006

L'instruction pénale de l'affaire Vilnaï est désormais achevée. Madame Aurélie Grecque, juge chargée de l'instruction de ce dossier, suivant le réquisitoire du Procureur de la République, a rendu son ordonnance le 12 décembre 2005. Elle renvoie Monsieur Éphraïm Vilnaï, membre de l'Institut des Microfilms de Jérusalem, interpellé et mis en examen en juillet 2004, devant le tribunal correctionnel pour vol, commis avec dégradation, d'un manuscrit, coté H63 dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, par une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Vilnaï étant effectivement, à la date des faits imputés, missionné par l'État français pour une recherche dans les collections hébraïques de la BnF. La juge constate, par ailleurs, la prescription de l'action publique et donc le non lieu pour les autres faits dénoncés dans les nombreuses plaintes pour vol de manuscrits hébraïques dépo-

sées depuis 1993. L'ordonnance du juge d'instruction et le réquisitoire définitif du parquet constatent à leur tour la prescription de l'action publique pour les infractions visées par ces plaintes. Le parquet précise cependant que l'information judiciaire établit la responsabilité de Monsieur Vilnaï, bien qu'il y ait lieu pour ces infractions de constater la prescription.

## I. Disparitions — Joseph sans ses frères

— *Vous vous appelez Éphraïm Vilnaï. Vous possédez la double nationalité française et israélienne. Vous êtes né en 1948 à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande. Vous avez commencé des études classiques à l'Université Hébraïque de Jérusalem, obtenant un diplôme de licence avec mention. Vous y avez étudié plus particulièrement la grammaire biblique, l'hébreu michnique et l'araméen. Vous êtes ensuite parti continuer vos études ici, à Paris, pour parfaire entre autres vos connaissances de grec et de latin.*

Joseph Vilnaï avançait droit devant lui, éperdument, comme si un monde s'engloutissait dans le bruit de ses pas, un monde sur lequel jamais il ne pourrait se retourner, en aucune façon, si même il l'avait voulu. Parfois il glissait dans une flaque et l'une de ses semelles prenait feu. Alors il ralentissait à peine, claudiquant et frottant sa chaussure embrasée pour en faire tomber les particules de phosphore qui laissaient derrière lui un sillage lumineux et sifflant. De part et d'autre de l'avenue dévastée, des cariatides se tordaient de douleur, immobiles, ou bien gisaient à terre dans une plainte muette. Il ne parvenait pas à décider s'il glissait dans un silence d'éternité ou s'il se débattait dans un enfer hurlant. Peut-être n'était-ce là après tout que le souvenir d'un vacarme dont l'écho l'emplissait tout entier ; peut-être les sourds

glissent-ils ainsi dans le tumulte du monde, comme les poissons des grands fonds traversent les tempêtes.

Éphraïm savait seulement que lui n'était jamais allé à Berlin, honorant cette promesse faite sur le lit de mort de son père Joseph. Et d'ailleurs ces interminables avenues qu'il parcourait sans relâche étaient elles aussi détruites sans retour. Dès les premiers mots de madame la Présidente, quelques évidences s'étaient imposées à son esprit sans qu'il songeât à les combattre. Il comprit que cette après-midi si parisienne, grise comme le plumage des pigeons posés sur les piliers en ogive de la Sainte Chapelle serait bel et bien déterminante, comme la loi française l'avait voulue certes, mais également pour de toutes autres raisons qui lui échappaient encore, comme un rendez-vous qu'il n'avait pas fixé mais ne pouvait manquer. Il risquait la prison ; il en avait peur ; il avait à cœur de l'éviter et il avait tout mis en œuvre pour cela, sans trop se demander s'il la méritait, un verbe qui le laissait perplexe à tout le moins. Autre chose l'avait enfin rattrapé dans cette cour de justice lambrissée et presque cossue, un peu à la manière d'un magasin de tissus de province du dix-neuvième siècle, autre chose qu'il n'avait aucun moyen de contrôler ni d'écarter, qui lui faisait une peur horrible comme tout ce sur quoi l'ironie n'avait aucune prise, autre chose qu'il avait usé la meilleure partie de sa vie à tenter de mettre à l'écart, et qui bien sûr — là-dessus il ne se leurrait plus depuis longtemps — était simplement lui-même.

— *Oui, Madame la Présidente.*

La chaleur de l'incendie s'empara de lui à nouveau, une chaleur non pas moite, mais craquante, pointue, exquise et comme accordée à ces étincelles de sens qui composaient instantanément un monde d'une structure effrayante, à la complexité sans limite. Il croyait distinctement entendre le vrombissement lointain des avions américains que son père lui avait décrits par le menu, mêlé

au bruit sourd du canon russe qui tonnait, plus proche, insistant et vengeur ; et il glissait par la fenêtre un œil étonné et incrédule sur la Sainte Chapelle toujours intacte et le lent déploiement d'un cérémonial dont il demeurait partie absente. Là-bas, dans la grande ville qu'il ne connaissait pas, qui lui parut soudain ce qu'elle était, une sorte de gigantesque trait d'union entre lui et lui — toujours cet égocentrisme qui le prenait au dépourvu — il atteignit à bout de souffle le carrefour ou plutôt la placette qu'il visait, dont chaque immeuble l'avait salué bien des fois sur les photos jaunies qui avaient survécu à la traversée de la Méditerranée. Pourquoi donc fallait-il que lui, Éphraïm, revive pour son compte, en cet instant précis, seule porte d'entrée vers une vérité dont il ne voulait pas, une histoire qu'il croyait endormie dans de vieux albums, entassés sous un buffet bon marché au No \*\* de la rue Beit haKerem, à Jérusalem ? La question était oiseuse, ou du moins l'urgence ailleurs. *Éphraïm Vilnai, vous êtes né en 1948 à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande...* Quel affreux ramassis d'absurdités ! Un ami physicien lui avaient un jour servi un petit discours sur la relativité et les divers systèmes de coordonnées dont, pour se défendre contre l'ennui, il n'avait finalement retenu que ce que lui-même avait alors échafaudé. En deux mots, l'idée que l'on puisse nommer le même événement dans différentes langues de manières équivalentes et traductibles lui était depuis apparue comme d'une affligeante pauvreté ; il n'avait pas voulu doucher l'enthousiasme naïvement scientifique de son ami — ami, vraiment ? — par des considérations qui lui eussent de toutes manières échappé. Oui, il était bien né au mois de Tammuz 5708, qui avait certes quelques affinités discutables avec juillet 1948, encore que la conversion était bien sommaire. Mais dire que sa mère était alors allemande relevait de la plus douteuse plaisanterie étant donné qu'elle avait été déchue de cette nationalité plusieurs années auparavant ; quant à son père, il avait bien eu fugitivement l'honneur de devenir sujet du Tsar,

puis même des Soviets, mais c'était à la faveur, si l'on peut dire, d'un pogrom, puis d'une incursion de l'armée rouge en territoire lithuanien. Ces deux événements pris ensemble avaient eu raison d'une petite moitié de la population du village, laissant le reste terré derrière des fenêtres privées de carreaux. Et puis, pour la famille Vilnai, le second événement ne s'était au fond distingué du premier que par le fait que leur voisin le plus haineux et le plus haïssable avait été presque immédiatement promu Commissaire du Peuple, sous prétexte qu'il baragouinait le russe. Il fallait reconnaître que par la suite, cela avait été pour lui un jeu d'enfant que de s'initier au soviétique, langue pour laquelle il avait manifesté des dons remarquables et qu'il avait maîtrisée avec une étonnante facilité. Quelques décennies plus tard, à la naissance d'Éphraïm, son père était citoyen d'un État vieux de trois mois et cinq armées arabes se délectaient par avance du bain de sang dans lequel cet État ne pouvait manquer d'être anéanti. Avec tout cela on pouvait sans doute énoncer calmement : *Vous êtes né en 1948, à Tel Aviv, de père russo-israélien et de mère allemande.*

Plusieurs des immeubles étaient éventrés, laissant deviner avec l'indifférente obscénité du malheur des papiers peints de chambre d'enfants ou des salons qui avaient fait la fierté de jeunes ménages aujourd'hui partis en fumée, et on se prenait à imaginer des pianos absents sur lesquels traîneraient encore des lambeaux détrempés de partitions de Schubert et des bergères de plâtre. Non décidément, il n'était pas né en 1948, à Tel Aviv, simple banlieue de Jaffa devenue « colline du printemps », ville blanche sortie des sables par la volonté de quelques illuminés il y avait à peine un petit siècle — encore que, déformation professionnelle aidant, il ne pouvait complètement ignorer *Ezéchiel III, 15* : « *J'allai vers les exilés de Tel Aviv...* » ; mais peut-être devait-il situer sa naissance en 1912, comme son père Joseph, dans un *shtetl* de Lithuanie, à moins que ce ne fût en 1072, à Troyes ; et d'ailleurs il lui aurait plu de devenir un humble — suspecte humilité que celle-

là ! — disciple de ce Rachi dont la littéralité avait mis longtemps à le séduire, cette même littéralité tranquille des commentaires de la *Vita Nova* de Dante par lui-même, cette fidélité à la lettre qui donnait au monde son assise, aux mots leur pleine sève, aux *mitsvot* leur sens obvie et profond.

— Vous avez soutenu en 1975, à la Sorbonne, plus précisément à l'Université Paris IV, un Doctorat de Troisième Cycle sur « Les enluminures dans les manuscrits hébreux du moyen âge français », texte qui a donné lieu par la suite à un livre publié aux Presses Universitaires de France et portant le même titre.

— Oui, Madame la Présidente.

Par un reste de vanité où il sentait combien entrainé de désespoir, il lui vint à l'esprit d'ajouter que le livre faisait toujours autorité, plus de trente ans après sa publication. Mais il vit devant lui se lever cette longue cohorte de génies qui n'avaient pas même songé à signer leurs ouvrages, sans parler de ceux qui étaient partis sans avoir écrit un mot, ni joué une note, ni peint leur premier soleil couchant. Et puis, toutes ses études lui avaient du moins procuré une infinité de refuges. Il pouvait à loisir se métamorphoser en paysan grec ou en sénateur romain, en talmudiste rhénan, en hassid comme en cabaliste de Safed, en fellah égyptien comme en stylite dévoré par les mouches. Et il admirait cette *Mort de Virgile* où Broch avait su bâtir ligne après ligne la citadelle inexpugnable que seule la littérature avait quelque chance de lui offrir, œuvre illisible et géniale dont les malheurs du monde pouvaient battre la muraille sans aucunement la menacer, comme les guerres ne peuvent rien contre les monastères, surtout ceux qu'elles parviennent à effacer de ce monde-ci, *ha'olam hazé*.

Mais aujourd'hui, il n'était plus question de cela ; il lui était donné d'explorer la tâche aveugle qui l'avait mené devant ce tribunal absurde, sous le coup d'accusations non moins absurdes

qu'il ne reconstituait d'ailleurs au besoin qu'en suivant un cheminement étranger et tout abstrait. Mais l'heure n'était pas venue et il différa avec effort une infinité de considérations qui l'assaillaient, foudroyantes, exigeant sans relâche d'être laborieusement mises en mots.

Il repartit. Il se tenait à présent sur le trottoir, devant l'immeuble miraculeusement presque intact, en ce début de mai 1945, ayant traversé la moitié de l'Europe sous les bombes pour la seule vision de cette fenêtre toujours divisée par le même rideau de cretonne blanche. La dernière fois, presque sept ans auparavant, il lui avait dit dans un souffle, presque légèrement parce que c'était trop grave, trop improbable, qu'il l'attendrait, quoi qu'il arrive, aussi longtemps qu'il le faudrait, de l'autre côté de la Méditerranée, à Jaffa, sur un quai inconnu inondé de soleil. Il ne pensait plus à entrevoir sa silhouette avant de monter, déclenchant d'un doigt le carillon familier et magique. Il triturait inconsciemment les franges de son *talith* qui dépassaient de son pantalon d'uniforme britannique si éculé qu'il en était presque méconnaissable ; ce *talith katan*, il n'avait jamais pu l'abandonner, lui Joseph Vilnaï, ex-génie de son *shtetl* natal, traître à tout jamais, drôle de *maskil* pas si éclairé que cela, espèce de talmudiste goy enrôlé par les exécrables Lumières — sans ce bout de tissu blanc et bleu, il se sentait tout bonnement nu. Ses yeux tombèrent sur les franges blanches avec leurs nœuds savants, à mi-chemin du procédé mnémotechnique et de l'amulette. Elles auraient dû être bleues, *tekhelet*, ce bleu ciel profond dont le secret était déjà perdu il y a deux mille ans et dont le Talmud discute la nuance avec son exhaustivité coutumière. Le texte lui revint aussitôt intégralement en mémoire, dans la version de Babylone, y compris tous les *tossafot*, ajouts divers, controverses de toutes époques, texte plus familier, plus familialement proche que Schiller ne le deviendrait jamais. Il le chassa comme on écarte un enfant chéri et importun, et se mit à prier. Le fracas des bombes s'éloigna.



— *Après votre retour en Israël, en 1975, Monsieur Vilnaï, vous avez occupé dans ce pays plusieurs postes universitaires temporaires, jusqu'en 1980, date à laquelle vous avez été nommé à l'Institut des Microfilms de Jérusalem, où vous êtes toujours actuellement employé. Je rappellerai ici que cet institut, rattaché à la Bibliothèque nationale d'Israël, a pour mission de recenser tous les manuscrits hébraïques du monde et d'en produire un catalogue aussi précis que possible, y compris un système de reproduction sur microfilms dont nous aurons à reparler. Pour l'instant, je vous demanderai seulement si vous approuvez cette description évidemment sommaire ?*

— *Oui, Madame la Présidente.*

Si le français l'avait toujours séduit, aujourd'hui seulement il sentait pleinement le pourquoi de cette attraction. Il ne pouvait rester insensible à la langue de la Présidente, qui lui rappelait les débuts de son long séjour parisien ; il s'était alors mis en tête de suivre à la lettre le conseil de Stendhal, d'apprendre le français dans le Code Civil. « Tout condamné à mort aura la tête tranchée », se répétait-il. N'était-ce pas admirable ? Ici pas de Hillel ni de Shammaï pour se... chamailler justement. La tête n'était pas coupée à moitié ni ne flottait dans les limbes d'une culpabilité indécidable. Non, elle roulait, proprement, dans le panier diligemment disposé à cet effet — nonobstant un flot de sang que l'on pouvait négliger pour les besoins de la démonstration ; c'en était fini du condamné et de la phrase, ni trop longue ni trop courte. Au fil des ans il avait fini par attribuer tous les maux qui l'assaillaient au *pilpul* qui après des générations continuait de bourdonner dans ses veines. Le Code Civil avait été écrit pour répondre à certaines questions ; le Talmud pour en poser ; c'était aussi simple que cela — sauf que non, bien sûr. Le Code répondait à des besoins élémentaires et vitaux ; le Talmud s'efforçait avec succès d'en créer jusque dans les recoins les plus cachés

de l'esprit, pour ne pas dire les plus saugrenus. Toutefois, bien entendu, même sur ce sujet, il ne pouvait se faire une opinion nette ni atteindre une conclusion définitive. Tantôt il considérait comme une évidente supériorité cette façon qu'il avait de trouver mille facettes à la moindre vétille, instantanément, sans y songer. Il appelait cela ses instants de cristal, ceux qui lui procuraient le plaisir le plus réel et pas toujours le plus avouable. Les autres, plus nombreux, relevaient du marais, de ce marécage dans lequel il ne cessait de s'embourber, incapable de décider de rien, un rien efflorescent qui se transformait moins en montagne qu'en un inextricable labyrinthe de possibilités dont il fallait sans trêve travailler à faire son deuil. De Gaulle avait dit jadis qu'il arrivait dans l'Orient compliqué avec des idées simples. Ce jour-là, il ne devait pourtant avoir alors guère plus d'une quinzaine d'années, il s'était senti personnellement attaqué, jusqu'à ressentir une pointe de solidarité avec ces fameux « cousins » arabes.

— *J'en viendrai sous peu aux faits qui vous sont reprochés. Auparavant toutefois, j'aimerais vous poser une question que vous jugerez naïve, mais à laquelle votre avocat ne peut objecter et qui me paraît susceptible d'éclairer les débats. Je vous demanderai donc, Monsieur Vilnaï, de nous dire en quelques mots comment vous concevez l'éthique de votre profession.*

C'est peu dire que la question le prit par surprise. Alors qu'il s'imaginait, lui ou bien son père Joseph, prêt à gravir l'escalier sombre d'un immeuble cosu dans une ville détruite et depuis longtemps rasée, on lui demandait à brûle-pourpoint l'impossible : transformer en quelques mots un labyrinthe en autoroute. Non il n'avait pas d'idée sur l'éthique de sa profession, d'abord parce qu'il en avait trop, ensuite parce qu'il était pratiquement seul au monde à l'exercer. Du coin de l'œil il perçut la nervosité de son avocat, prêt à s'envoler comme une immense chauve-sou-

ris prise dans un rayon de lumière. Il se sentit tout confus de cette nervosité, un peu parce qu'il payait — ou du moins quelqu'un payait — très cher les services de Me. Schwarzbach, dont les plaidoiries pleines d'onctuosité et d'imparfaits du subjonctif semblaient toujours explorer les extrêmes limites de la langue française, farcies de ce qui à l'oreille du profane sonnait comme des fautes grossières, mais qui se révélait être de très anciennes locutions tombées depuis des siècles en désuétude hors l'enceinte des palais de justice où, pour quelques homologues de Me. Schwarzbach, elles s'étaient somme toute en partie substituées à... l'éthique précisément. Éphraïm se sentit tout ragaillard de ce cercle, prêt à discourir à perte de vue sur le gouffre qui séparait le droit de l'éthique — et vice versa — mais aussi sur le caractère éminemment composite du droit israélien dans lequel on trouve de tout, depuis les plus anciennes interprétations talmudiques, leurs distinctions fines de l'intention et du faire, *kavana uma'asse*, jusqu'aux versions les plus modernes d'un droit anglo-saxon travaillé par l'éthique protestante constamment assujettie et pliée à la considération trop peu systématique, du moins pour un esprit romain, d'une jurisprudence proliférante. Il décida mentalement de terminer cette phrase française ou presque, lui sembla-t-il. Les mots lui paraissaient plus fiables que les actions. Là se trouvait au fond une bonne partie du problème. Ces mots, on les avait considérés pendant tant de siècles comme le vecteur de la révélation — non pas seulement son vecteur mais bien sa substance, on avait tellement répété que le monde serait tout différent si même une lettre de la Torah venait à faire défaut, qu'il ne fallait pas s'étonner si lui, qui précisément tous les jours s'usait les yeux sur d'innombrables Torah, Talmud, *ketubot* etc. et dont on s'attendait à ce qu'il en répertorie chaque caractère et chaque fioriture, si lui donc en était resté pénétré de part en part ; ce qui bien entendu n'avait rien à voir avec ce que certains nommaient

une conviction, moins encore une foi, concept au demeurant bien peu judaïque ; point à la ligne.

Autre problème qu'il n'eut pas le courage d'aborder. Jetant de nouveau un œil sur son avocat, il calcula mentalement que si ses battements d'ailes avaient bien la fréquence qu'il croyait, il devait s'être écoulé de cinq à six secondes depuis que la voix de la présidente l'avait interpellé, ce qui le mettait dans une certaine obligation d'ouvrir la bouche, sans préjudice des insanités qui s'en échapperaient, pour ne pas mentionner les occasionnelles fautes de français qui l'exaspéraient d'autant plus qu'il les entendait sans pouvoir les éviter. Il prit tout juste la peine — plutôt que le temps — de noter ce paradoxe qu'il se sentait bel et bien redevable à cet avocat de ce que lui — ou du moins quelqu'un de proche — lui assurait des émoluments plus que confortables, pour ne pas dire disproportionnés si l'on considérait l'affaire dans une perspective ornithologique (mais les chauves-souris n'étaient-elles pas plutôt des mammifères, comme un souvenir d'extrême jeunesse le lui soufflait ?). En bref, il avait bien noté comme tout un chacun que le succès social dépend en large partie de cette mystérieuse capacité à exacerber chez les autres les sentiments de devoir ou de reconnaissance mutuelle, jusqu'à en inverser ce qu'on aurait pu naïvement prendre pour leur cours « naturel », un mot qui attirait ces temps-ci toujours plus les guillemets, mentaux comme réels. Assurément il se proposait d'approfondir tout cela en temps utile ; cependant d'un côté il y avait fort à parier que ce temps ne viendrait jamais, et de l'autre, cela ne répondait aucunement à l'intempestive interpellation de la présidente.

— *Madame la Présidente, il me sera difficile de répondre à votre question qui, loin de me paraître naïve, exige à l'évidence le plus grand sérieux allié à la circonspection la plus exacte.*

— *Essayez tout de même !*